

Les formations interentreprises

Vous souhaitez préparer et réussir au mieux votre examen ?

Vous avez fait le test d'auto-évaluation et souhaitez revoir certains thèmes ?

Pour réussir au mieux, nous vous proposons de participer aux formations interentreprises suivantes.

CONNAISSANCES RÉGLEMENTAIRES	Catégorie	Durée
1 - Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international		
Le cadre de tutelle français (BAAMF06)	C	1
Environnement réglementaire et déontologique (BAAMF07)	C	0,5
Environnement réglementaire et déontologique : la protection des clients (BAAMF08)	C	0,5
Le cadre juridique général des produits et des services d'investissement (BAAMF09)	C	0,5
2 - La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements (BAAMF10)	A et C	0,5
3 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (BAAMF02)	A	1
4 - La réglementation «abus de marché» (BAAMF83)	A	1
5 - Le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client (BAAMF03)	A	0,5
6 - La relation avec – et information des clients (BAAMF04)	A et C	2

CONNAISSANCES TECHNIQUES		
7 - Les instruments financiers et les risques (BAAMF12)	C	2
8 - La gestion collective / la gestion pour compte de tiers (BAAMF13)	C	2
10 - Le post-marché, back office (BAAMF15)	C	1
11 - Les émissions et les opérations sur titres (BAAMF16)	C	1
12 - Bases comptables et financières (BAAMF17)	C	1

Retrouver le programme des formations pages 13 à 19

Contactez-nous !



AUDREY BOUCHARD
01 44 94 58 43
abouchard@demos.fr



Hélène DUVERGER
01 44 94 14 48
hduverger@demos.fr

Choisissez votre Pass formation



Choisissez librement la ou les formations dont vous avez besoin parmi les 12 thématiques et les 2 Catégories A ou C !

PASS « PREPA LIBERTE »	
0,5 jour = 450 € HT	1/2 journée de formation au choix
1 jour = 900 € HT	1 jour de formation au choix + 2 AutoDiagnostic
2 jours = 1 220 € HT	2 jours de formation au choix + 3 AutoDiagnostic + 1 passage à l'examen
3 jours = 1 645 € HT	3 jours de formation au choix + 3 AutoDiagnostic + 1 passage à l'examen
4 jours = 1 945 € HT	4 jours de formation au choix + 4 AutoDiagnostic + 2 passages à l'examen
5 jours = 2 430 € HT	5 jours de formation au choix + 4 AutoDiagnostic + 2 passages à l'examen
PASS « PREPA A »	
<i>5 jours de formation en interentreprises</i>	Parcours de formation de 5 jours en présentiel + 4 AutoDiagnostic + 2 passages à l'examen
2 988 € HT	
PASS « PREPA C »	
<i>10 jours de formation en interentreprises</i>	Parcours de formation de 10 jours en présentiel + 4 AutoDiagnostic + 3 passages à l'examen
6 474 € HT	

Remise exceptionnelle de 10% pour les membres de l'AFIC sur les prix affichés.

Les thèmes de formation

Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

→ LE CADRE DE TUTELLE FRANÇAIS

Intervenant : Consultant en gestion du risque, en audit des organisations et du dispositif de contrôle interne dans le secteur bancaire et des assurances, certifié CAMS (Anti-Money Laundering Specialist) et QAR (Quality Assurance Reviewer Internal Audit), Philippe Genet a développé une large expertise du monde bancaire et des assurances en environnement international en France et à l'étranger (International Private & Corporate Banking, Corporate Dealer Front-Office, Internal Audit). En qualité de Directeur Adjoint de l'Audit Interne d'un grand groupe bancaire européen, il a veillé aux règles de bonnes pratiques déontologiques et notamment en matière de Personal Account Dealing, Chinese Walls et Insider lists au sein de l'activité BFI et M&A/ECM.

Programme :

- La répartition des compétences entre les différentes autorités de tutelle (ACAM, AMF, CB, CECEI, CCLRF)
- Les principaux objectifs, rôles et pouvoirs de l'AMF (réglementer, autoriser, surveiller, sanctionner) ; le règlement général de l'AMF
- L'architecture européenne de la régularisation (aspect institutionnel)
- Le marché unique des services financiers
- Le cadre réglementaire européen
- Le passeport européen
- L'architecture internationale de la régulation
- La coopération internationale
- L'organisation de place et les associations professionnelles

1 jour
BAAMF06
Cat. C

Dates :

18 juin
9 juillet
30 août
4 octobre
15 novembre
3 décembre

Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

→ ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET DÉONTOLOGIQUE

Intervenant : Frédéric ALEXIS, gérant OPCVM durant 15 ans, est actuellement expert associé finance à Audencia (ESC Nantes). Initialement au sein de la banque ARJIL, sur les marchés obligataires, il a migré peu à peu vers la gestion action chez Norwich Union avant de passer à la gestion des risques dans le groupe Caisse d'Épargne. Animateur de séminaires professionnels depuis 2001 en gestion collective notamment, il se consacre pleinement à la formation en 2006. Au travers de l'enseignement supérieur d'une part (Audencia, IGR, IMA) et de la formation continue d'autre part.

Programme :

- La politique économique et monétaire, le rôle de la BCE
- La politique fiscale
- Les principaux indicateurs économiques, les taux directeurs :
- PIB
- Inflation
- Taux d'intérêt
- Croissance
- Le rôle des marchés financiers dans l'économie
- Les fluctuations des marchés et leurs causes
- La liquidité et la volatilité des marchés

0,5 jour
BAAMF07
Cat. C

Dates :

19 juillet après-midi,
22 septembre après-midi,
27 octobre après-midi,
15 novembre après-midi,
15 décembre matin

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

→ ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET DÉONTOLOGIQUE

Intervenant : Directeur des affaires juridiques bancaires – BNP PARIBAS

Programme :

- La confidentialité (données clients, etc.)
- La protection des données personnelles (règles CNIL, etc.)
- Le secret bancaire
- L'enregistrement et la conservation des données

La protection des clients

- L'environnement général (droit des consommateurs, concurrence, protection des données des clients)
- L'environnement spécifique au secteur financier
- Les principales caractéristiques du dispositif de protection des avoirs des clients (système d'indemnisation des investisseurs) en France, l'existant européen et international

0,5 jour
BAAMF08
Cat. C

Dates :

22 juin matin
2 juillet matin
10 septembre matin
27 septembre matin
4 novembre matin
29 novembre matin

Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

→ ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET DÉONTOLOGIQUE

Le cadre juridique général des produits et des services d'investissement

Intervenant : Consultant en gestion du risque, en audit des organisations et du dispositif de contrôle interne dans le secteur bancaire et des assurances, certifié CAMS (Anti-Money Laundering Specialist) et QAR (Quality Assurance Reviewer Internal Audit), Philippe Genet a développé une large expertise du monde bancaire et des assurances en environnement international en France et à l'étranger (International Private & Corporate Banking, Corporate Dealer Front-Office, Internal Audit). En qualité de Directeur Adjoint de l'Audit Interne d'un grand groupe bancaire européen, il a veillé aux règles de bonnes pratiques déontologiques et notamment en matière de Personal Account Dealing, Chinese Walls et Insider lists au sein de l'activité BFI et M&A/ECM.

Programme :

- L'agrément
- Les services d'investissement
- Les produits soumis à agrément
- Les fonctions réglementées
- Le cadre prudentiel : règles de fonds propres, la typologie des risques (marché, contrepartie, opérationnel et liquidité)
- La responsabilité civile des établissements (concernant le devoir d'information, devoir de conseil, etc.)
- Les types de sanction

0,5 jour
BAAMF09
Cat. C

Dates :

25 juin matin
19 juillet matin
10 septembre matin
15 octobre matin
29 novembre matin
10 décembre matin

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements

0,5 jour
BAAMF10

Intervenant : Consultant en gestion du risque, en audit des organisations et du dispositif de contrôle interne dans le secteur bancaire et des assurances, certifié CAMS (Anti-Money Laundering Specialist) et QAR (Quality Assurance Reviewer Internal Audit), Philippe Genet a développé une large expertise du monde bancaire et des assurances en environnement international en France et à l'étranger (International Private & Corporate Banking, Corporate Dealer Front-Office, Internal Audit). En qualité de Directeur Adjoint de l'Audit Interne d'un grand groupe bancaire européen, il a veillé aux règles de bonnes pratiques déontologiques et notamment en matière de Personal Account Dealing, Chinese Walls et Insider lists au sein de l'activité BFI et M&A/ECM.

Programme :

Catégorie C :

- Les principales règles de bonne conduite
- L'obligation de préserver l'intégrité du marché
- Le rôle et l'organisation de la fonction de conformité (compliance)
- La gestion des conflits d'intérêt (dont compte propre vs compte client)
- Le devoir d'alerte éthique (Whistle blowing)

Catégorie A :

- L'organisation de la déontologie dans les établissements :
- le régime des transactions personnelles
- les listes d'inités
- les « murailles de Chine »
- Le traitement des réclamations des clients (médiation interne et externe, etc.)

Dates :

25 juin après-midi
19 juillet après-midi
10 septembre après-midi
15 octobre après-midi
29 novembre après-midi
10 décembre après-midi

La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

1 jour
BAAMF02
Cat. A

Intervenant : Madame Aude Dufetel, Directeur Adjoint, conseil en droit pénal – BNP PARIBAS

Programme :

- Le processus de blanchiment : le placement, la dissimulation, la conversion des fonds dans les circuits économiques licites
- Le cadre juridique
- Les implications d'organisation dans les établissements
- L'obligation d'identifier le client et le connaître et refuser l'entrée en relation avec un client suspect
- Obligations de vigilance adaptées aux risques
- L'obligation de détecter les opérations suspectes
- L'obligation de dénoncer les opérations suspectes auprès des autorités compétentes et de coopérer avec elles
- Les exigences en matière d'enregistrement et archivage
- Le rôle de TRACFIN
- Les procédures de contrôle et de reporting
- Les assujettis ayant l'AMF comme autorité de contrôle
- Les sanctions administratives
- Le délit de blanchiment

Dates :

12 juillet
30 Aout
13 septembre
4 octobre
29 novembre
13 décembre

Le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client

1 jour
BAAMF03
Cat A

Intervenant : Directeur des affaires juridiques bancaires – BNP PARIBAS

Programme :

Les règles et les dispositions en matière de :

- démarchage
- vente à distance
- conseil du client
- publicité et de communication promotionnelle

Dates :

2 juillet après-midi
3 septembre matin
22 octobre matin
29 novembre après-midi

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

La réglementation « abus de marché »

Intervenant : Gaëlle Azria-Tokarski, directrice Conformance. Spécialiste en conformité et contrôle interne bancaires. Anime les formations sur les risques bancaires, notamment abus de marché. Titulaire de la carte professionnelle de RCSI (AMF). Ancienne Compliance Officer au sein de HSBC France

Programme :

- La directive abus de marché, ses principales applications, les implications en termes d'organisation pour les établissements
- La notion d'information privilégiée et les obligations d'abstention des détenteurs de telles informations
- Le délit d'initié
- Les manipulations de cours et la diffusion d'une fausse information
- L'obligation de déclaration de transactions suspectes à l'AMF
- Les sanctions (administratives et pénales)
- La mise en jeu de la responsabilité pénale
- Le late trading et le market timing

Dates :

27 août
30 septembre
5 octobre
8 novembre
6 décembre

1 jour
BAAMFBA83
Cat A

La relation avec et information des clients

Intervenant : Benjamin Manivit, a exercé diverses fonctions managériales en France et en Suisse : Inspection générale, Contrôleur de gestion, Responsable du contrôle interne et des risques opérationnels, Responsable de la conformité en France pour la ligne banque privée d'un groupe néerlandais, puis pour une banque d'investissement américaine.

Programme :

- La connaissance, l'évaluation et la classification du client (le KYC et l'analyse du profil du client)
- L'identification des personnes exposées politiquement
- L'identification des personnes concernées

Information à donner aux clients

- Les tarifications et les coûts
- La politique d'exécution
- Les risques
- Les produits
- La politique de gestion des conflits d'intérêt
- Les avis d'opération (compte-rendu des opérations aux clients, avis d'exécution, etc.)
- L'obligation d'agir au mieux des intérêts du client
- L'obligation de vérifier le caractère adéquat ou approprié du produit / service
- Le régime d'exécution simple
- La politique de sélection des intermédiaires
- La politique d'exécution des ordres aux conditions les plus favorables
- L'obligation d'avertir le client quand celui-ci donne des instructions spécifiques pour l'exécution d'un ordre
- Le consentement exprès du client pour l'exécution d'ordres hors marché réglementé ou SMN

Catégorie C :

- Les charges et les commissions (frais de bourse, droits de garde, commission de souscription, commission de rachat, etc.)
- La rétractation («cooling off») et l'annulation
- Le contrat et la capacité à contracter
- L'intervention en qualité de mandataire
- Les comptes à titulaires multiples :
- Les comptes joints
- Usufruit nue-propriété
- La procuration
- L'insolvabilité et la faillite du client

Dates :

17 et 18 juin
8 et 9 juillet
16 et 17 septembre
4 et 5 novembre
2 et 3 décembre

1 jour
BAAMF04
Cat A

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

Les instruments financiers et les risques

Intervenant : David Allouche, spécialiste des marchés financiers, des produits dérivés et de la gestion des risques, maître de conférences en finance à Sciences Po Paris, intervenant à l'Université Paris Dauphine (Master 203).

Programme :

- Les différents instruments financiers, leurs risques et leur rendement
- Les différents types de risques (de crédit, de taux, de liquidité, de volatilité, de marché, de contrepartie, opérationnel, liés aux émetteurs, de change)
- Les actions (type d'actions, droit de vote, dividende)
- Les actions ordinaires
- Les actions de préférence
- Les principes de valorisation des actions
- Les obligations (taux fixe, variable, coupon, démembrement, amortissement) et les Obligations indexées
- Les OAT
- Les obligations à taux fixe
- Les obligations à taux flottants (variables et révisables)
- Les obligations Zéro coupon
- Les obligations indexées
- Le démembrement d'une obligation
- Les différents modes d'amortissement d'une obligation
- Les principes de valorisation des produits de taux, rendements et rentabilité
- L'actualisation
- Les titres de créances négociables et les instruments du marché monétaire
- Les indices de référence (Euribor, Eonia)

Les titres hybrides / composés

- Les obligations convertibles
- Les bons de souscription
- Les titres subordonnés
- Les instruments substituables (contrat d'assurances, compte à terme, produit de bilan, etc.)
- Les principaux produits dérivés (types et utilisation)
- Les options et contrats de futures
- Les swaps
- Les sous-jacents (actions, taux, change, crédit, commodities)
- Les OPC

1 jour
BAAMF12
Cat C

Dates :

21 et 22 juin
5 et 6 Juillet
23 et 24 août
20 et 21 septembre
11 et 12 octobre
22 et 23 novembre
13 et 14 décembre

Le post-marché, back office

Intervenant : Philippe Chanoine : détenteur de la carte générale des agréments professionnels de la Bourse de Paris ; ancien Professeur en charge des formations professionnelles ; Concepteur des sujets d'examens professionnels de la Bourse ; Coteur à la mythique corbeille ; chef de produits à la direction générale des titres ; spécialiste des OST- Opérations Sur Titres et des OPCVM ; ayant connu la dématérialisation des titres, la cotation assistée en continu remplaçant la criée, l'informatisation des chaînes titres et coupons ; tout au long de son parcours, il a développé des compétences pluridisciplinaires concernant tous les métiers de la finance : tant back, middle, que front - office . Intervenant aussi dans de nombreux programmes de formation, en ayant à former sur place aussi bien les Intermédiaires Bancaires et Prestataires de Services en Investissement, Intervenant en Bourse que les collaborateurs du Trésor et les Instances d'Émission.

Programme :

Les acteurs nationaux et internationaux

- Les dépositaires centraux internationaux, sous dépositaires (local custody)
- Le dépositaire d'OPCVM
- Les transporteurs de messages (swift)
- Les chambres de compensation
- Les brokers / négociateurs (le trading)
- Les teneurs de compte-conservateurs (administration du stock) et les obligations réglementaires
- La tenue du registre (nominatif pur / nominatif administré) ainsi que les autres services émetteurs (administration des AG, etc.)
- La gestion du passif d'OPCVM et épargne salariale (réception des ordres, heures limites et centralisation)

L'organisation des activités de post-marché

- Le règlement-livraison (les principes PVP, DvP, les grands systèmes de dénouement Européens et internationaux et leurs spécificités et les grands principes de circulation des titres)
- La compensation (objectifs et règles de fonctionnement d'une chambre de compensation, son rôle dans les différents marchés, mécaniques de garantie et de calcul des risques)

1 jour
BAAMF15
Cat C

Dates :

9 juin
5 juillet
30 août
29 septembre
1^{er} octobre
12 novembre
15 décembre

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

La gestion collective/ la gestion pour compte de tiers

1 jour
BAAMF13
Cat C

Intervenant : Frédéric ALEXIS, gérant OPCVM durant 15 ans, est actuellement expert associé finance à Audencia (ESC Nantes). Initialement au sein de la banque ARJIL, sur les marchés obligataires, il a migré peu à peu vers la gestion action chez Norwhich Union avant de passer à la gestion des risques dans le groupe Caisse d'Épargne. Animateur de séminaires professionnels depuis 2001 en gestion collective notamment, il se consacre pleinement à la formation en 2006. Au travers de l'enseignement supérieur d'une part (Audencia, IGR, IMA) et de la formation continue d'autre part.

Programme :

Les acteurs du métier de la gestion pour compte de tiers

- La SGP
- Le distributeur
- Le dépositaire
- Le prime broker
- L'administrateur de fonds / le valorisateur
- Le commissaire aux comptes

Les fondamentaux de la gestion pour compte de tiers

- Le mandat, les OPCVM, les règles de répartition des risques
- L'obligation d'honorer les souscriptions-rachats
- Le prospectus et les documents d'information
- Les frais
- Les principes de la valorisation et la valeur liquidative
- Les principaux éléments sur le cadre réglementaire des OPCVM
- Les directives européennes pour les OPCVM à vocation générale (conformes aux normes européennes coordonnées)
- La réglementation française pour les autres OPC (non coordonnées)
- Les instruments de la gestion collective, typologie des OPC et de la gestion
- Les OPC, les SCPI, les FCPR, les FCC, les fonds aia, les OPCVM indicieux dont les ETF (trackers), les fonds à formule, les fonds de fonds, les OPC maîtres-nourriciers, OPC à compartiments et à différentes catégories de parts ou d'actions
- La classification OPCVM de l'AMF
- Les différents types de gestion : les gestions thématiques - ISR, mid cap et la gestion alternative, etc.
- Les instruments substituables (contrat d'assurances, compte à terme, produit de bilan, etc.)

Dates :

20 et 21 juillet
30 et 31 août
23 et 24 septembre
28 et 29 octobre
16 et 17 novembre
13 et 14 décembre

Les émissions et les opérations sur titres

1 jour
BAAMF16
Cat C

Intervenant : Philippe Chanoine : détenteur de la carte générale des agréments professionnels de la Bourse de Paris ; ancien Professeur en charge des formations professionnelles ; Concepteur des sujets d'examens professionnels de la Bourse ; Coteur à la mythique corbeille ; chef de produits à la direction générale des titres ; spécialiste des OST- Opérations Sur Titres et des OPCVM ; ayant connu la dématérialisation des titres, la cotation assistée en continu remplaçant la criée, l'informatisation des chaînes titres et coupons ; tout au long de son parcours, il a développé des compétences pluridisciplinaires concernant tous les métiers de la finance : tant back, middle, que front - office . Intervenant aussi dans de nombreux programmes de formation, en ayant à former sur place aussi bien les Intermédiaires Bancaires et Prestataires de Services en Investissement, Intervenant en Bourse que les collaborateurs du Trésor et les Instances d'Émission.

Programme :

Les caractéristiques du marché primaire

- La syndication et l'adjudication primaire
- L'émetteur (réglementation sur l'émission, prospectus, informations obligatoires à donner aux investisseurs, AG)
- Les offres publiques les éléments sur les introductions en bourse et aperçu du cadre des fusions et acquisitions
- Les dividendes
- Le split
- Les variations de capital
- L'absorption et la fusion

Dates :

25 juin
6 juillet
31 août
30 septembre
20 octobre
15 novembre
16 décembre

Contact : AUDREY BOUCHARD - 01 44 94 58 43 - abouchard@demos.fr

Bases comptables et financières

Intervenant : Nicole Rueff a 25 ans d'expérience opérationnelle dans la banque, dont 10 ans de diagnostic financier d'entreprises, 5 ans en tant que contrôleur interne des risques financiers, 5 ans en tant que responsable du département Gestion Actif-Passif et 4 ans en charge de la direction du back- et middle-office marchés financiers.

Nicole Rueff est HEC, titulaire du DECS, MBA INSEAD et HEC-CPA. Aujourd'hui directeur de mission au sein de Savoir-Faire & Cie, elle intervient auprès de Demos depuis 2004.

Programme :

Les éléments sur les bilans d'entreprise et les comptes de résultats, le cash-flow, la capacité de remboursement

- Les éléments sur les résultats, les ratios d'analyse financière
- La rentabilité et le rendement (brut et net)
- La notion de produits et de charges
- Le compte de résultat : perte et bénéfice
- La définition et l'utilité des principaux ratios d'analyse financière
- L'analyse des performances
- Les obligations d'information financière (directive Transparence : obligations trimestrielles et semestrielles, rapport annuel, le document de référence, les franchissements de seuils)
- Aperçu de la fiscalité des particuliers (revenu et capital), les notions de base (IRPP, ISF, Taux et base de taxation, prélèvements sociaux)
- La fiscalité des produits financiers destinés aux particuliers (PEA, Assurance-vie, etc.)
- Aperçu de la fiscalité des sociétés (fiscalité des produits proposés aux entreprises (trésorerie, BT financement long terme)

1 jour
BAAMF17
Cat C

Dates :

1^{er} juin
19 juillet
31 août
20 septembre
27 octobre
17 novembre
9 décembre

Contactez-nous !



AUDREY BOUCHARD

01 44 94 58 43
abouchard@demos.fr



Hélène DUVERGER

01 44 94 14 48
hduverger@demos.fr